

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BROUSSES ET VILLARET
Séance du 4 mai 2022**

Envoyé en préfecture le 05/05/2022
Reçu en préfecture le 05/05/2022
Affiché le 
ID : 011-211100524-20220504-PV040522-AU

L'an deux mille vingt-deux, le quatre mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Monsieur Yannick DUFOUR-LORIOLE, Maire.

Présents : Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Monsieur BOURJADE Olivier ; Madame PECH Pierrette ; Madame BONNAFOUS Virginie ; Monsieur LAFFON Gilles ; Monsieur JAMBERT Mathieu ; Madame BONNAFOUS Nadine ;

Absents excusés : Madame MARTINEZ Pascale a donné procuration à Monsieur LAFFON Gilles ; Monsieur JUST Stéphane ;

Secrétaire : Madame BONNAFOUS Virginie ;

ORDRE DU JOUR :

- Approbation conseil municipal du 13 avril 2022
- Délibération modificative M14
- Sécurisation BT rue de la fontaine sur poste Le Villaret – Dossier SYADEN n°20-CAMN-095
- Questions diverses

Approbation du conseil municipal en date du 13 avril 2022

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 13 avril 2022.

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibération modificative M14

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une révision de crédits doit être effectuée :

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
20413/041 (projet d'infrastructures d'intérêt national)	1 980.00	- 1 980.00	0.00	0.00
020 (dépenses imprévues)	1 000.00	- 1 000.00	+ 1 980.00	1 980.00
2188 (autres immobilisations corporelles)	0.00		+ 1 000.00	1 000.00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la révision de crédit.

Sécurisation BT rue de la fontaine sur poste Le Villaret – Dossier SYADEN n°20-CAMN-095

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'avant-projet établi par le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN) concernant la « Sécurisation BT rue de la Fontaine sur poste le Villaret ».

Ce projet comprend les travaux d'électrification (ER), mais aussi l'effacement des réseaux d'éclairage public (EP) et/ou les infrastructures passives destinées à accueillir les réseaux de communications électroniques (IPCE).

Pour information, le SYADEN règlera un montant prévisionnel pour cette opération estimé à :

- Réseau d'électricité (ER) : 115 200€TTC
- Travaux d'éclairage public (EP) : 13 080€TTC
- IPCE : 37 200€TTC

La commune doit signer la convention, adoptée par le SYADEN lors du comité syndical du 29 juin 2012 (délibération n°2012-24), qui délègue temporairement au syndicat la maîtrise d'ouvrage des opérations relatives au réseau d'éclairage public (EP).

Après achèvement des travaux, la commune aura à sa charge les frais estimatifs suivants :

- **Réseau d'électricité : 0€HT** (participation communale (PC), imputation comptable au 204 (à amortir sur 15 ans maxi)
- **Travaux d'éclairage public : 13 080€ TTC** (imputation comptable au 215)
- **IPCE : 6 200€ TTC** (participation communale (PC), imputation comptable au 204 (à amortir sur 15 ans maxi)

Par ailleurs, les travaux relatifs à l'éclairage public (EP) feront l'objet d'une subvention de **6 540€** versée ultérieurement par le SYADEN à la commune.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avant-projet présenté par le SYADEN ainsi que son plan de financement ; autorise l'ouverture des crédits budgétaires mentionnés ci-dessus correspondant au dit projet ; confie au SYADEN la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux concernant les réseaux d'éclairage public, et/ou de communications électroniques imposés par ce projet ; et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat relative à la délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage ci-jointe et tout autre document ayant trait à ce dossier.

Questions diverses :

- Tirage au sort jury criminel à partir de la liste électorale :
Mme DARLY Clara née GIACOMEL – 9 Impasse de la bergerie 11390 BROUSSES ET VILLARET
- Monsieur PETERMANN Jean-Louis présente une proposition de Monsieur SANCHEZ (Adjoint à la mairie de Fontiers) qui propose une formation GPS (gestes premiers secours) animée par les pompiers. Une consultation de la population sera effectuée pour recenser les personnes intéressées, et se regrouper avec les communes voisines.
- Monsieur ISTACE David, propriétaire du camping « Le Martinet Rouge » informe le conseil municipal qu'il souhaite entreprendre des travaux pour « amélioration du réseau électrique qui est trop faible, et l'éventualité d'installer une ou deux bornes de recharge des voitures électriques. Le coût des travaux étant important, il sollicite le conseil municipal pour savoir vers qui se tourner pour obtenir des aides. Il lui est conseillé de voir le SYADEN et la Région. La commune va se renseigner de son côté.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos à 19h30.

La secrétaire

Monsieur le Maire

